

Les clés pour bénéficier du Plan de Relance

France Relance en bref

**Le soutien à
l'investissement**

dans les secteurs stratégiques
de l'économie

**100 milliards
d'euros**

dont 40Mds€ de contributions
Européennes

**3 volets
d'intervention**

2 priorités: l'emploi et la
transition énergétique

Des opportunités pour nos entreprises

68 mesures faisant intervenir **un large éventail de programmes de soutien**, sous diverses formes (subventions, crédit d'impôts,...), et portés par **une multitude de financeurs** (Bpifrance, Direction Générale des Entreprises, ADEME...).

Les **plans de relance régionaux et les initiatives des fonds européens** (FEDER, FEADER, FEAMP, FSE, ...) viendront renforcer les aides proposées dans le cadre de *France Relance*.

**Les volets
d'intervention**

Ecologie

Cohésion

Compétitivité

Les atouts pour qualifier son projet

1
**Une vision
globale de la
situation de
l'entreprise et
une stratégie
claire**

Un degré de **sélectivité élevé** et une attention portée aux **dossiers matures et réalistes** par les financeurs publics.

2
**Des projets
cartographiés par
thématique et
territoire, à moyen
terme (24/36 mois)**

Une **approche raisonnée** pour optimiser les opportunités de soutien: stratégie d'échelle et structuration thématique des projets.

3
**La veille régulière
des AaP en cours
et à venir sur les
thématiques
d'intérêt pour
l'entreprise**

Des délais raccourcis et un mode de sélection – priorité au premier arrivant – qui exigent **une information en continu** et **une forte agilité** dans le processus de candidature.

4
**La capacité de
répondre de
manière réactive et
structurée aux
appels à projets**

Nouveau : Appel à projets - Plan de relance pour l'industrie

En bref

Automobile	Nucléaire	Agro-Alimentaire	Santé
Electronique	Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux)	Aéronautique	Télécommunications 5G

Pour qui?

Les acteurs industriels ayant un projet d'investissement dans les secteurs stratégiques ciblés par l'appel à projets.

Format de l'aide

Un financement sous forme de **subventions** et inscrit dans le cadre de la réglementation européenne des aides publiques aux entreprises. L'aide pourra aller **jusqu'à 800 000 €**. Au-delà de ce montant, l'aide dépendra de la nature des dépenses liées au projet et des régimes d'aides d'Etat mobilisés.

Informations pratiques

Volet national

Industries aéronautique, automobile, nucléaire

Types de projets

Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production, Pour le secteur nucléaire, également des projets d'innovation visant à développer les solutions d'« Usine du futur ». *Objectif de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises de la filière*

Montant minimum des investissements

200 000 €

Industries de santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie

Types de projets

Projets d'investissement, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques. *Objectif de diminution du degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe*

Montant minimum des investissements

1 000 000 €

Volet territorial

Tous secteurs industriels

Types de projets

Investissements industriels à fort impact territorial, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire

Montant minimum des investissements

200 000 €

Deadline: 1^{er} juin 2021 - 12h00

Critères d'éligibilité

Entreprises de toutes tailles immatriculées **en France** au RCS. Pour le volet territorial s'ajoutent les *associations* et *organismes de formation*.

Entreprises en **consortium** avec 1 entreprise *cheffe de file*.

Consortia positionnés sur le **secteur nucléaire** /projet Industrie du futur, pouvant inclure des organismes de recherche ou associations.

Sur les secteurs automobile et aéronautique, au moins **15% du CA sur les secteurs sur les 2 dernières années**.

Investissements en France et engagés après accusé de réception du dossier de demande complet.

Entreprises à jour de leurs obligations fiscales et sociales

Régime spécifique des « *entreprises en difficulté* » au 31 décembre 2019

Nos atouts pour vous accompagner

Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement au financement de l'innovation, In Extenso Innovation Croissance dispose d'une solide expertise dans le cadre des appels à projets avec plus d'une centaine de dossiers accompagnés avec succès. Notre intervention s'adapte à vos besoins et vos moyens : du coaching à la rédaction intégrale, nous vous accompagnons depuis le cadrage du projet jusqu'à son dépôt.

NOUS CONTACTER

IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE

04.93.45.69.80

contact@inextenso-innovation.fr

In Extenso

Innovation Croissance 